



La Parole du Rav Brand

Avant que les juifs ne lèvent leur campement au Sinai pour voyager vers Israël, Moché les dénombre selon leur famille et tribu. Yitro quant à lui, s'apprête à les quitter, car la Terre sainte n'était destinée qu'aux descendants des 12 tribus. Toutefois, Moché lui propose de les accompagner, en lui promettant de lui faire du « bien » : « Moche disait à ... son beau-père : nous voyageons vers l'endroit que D-ieu a dit : celui-ci Je te donne ; viens avec nous et nous te ferons du bien, car D-ieu a parlé du bien aux juifs », (Bamidbar, 10,29). Le « bien » absolu que D-ieu a promis aux juifs : « afin que tu aies le Bien », (Dévarim, 5,16) est le Monde futur (Kidouchin, 40b). Moché promit à Yitro qu'il partagera le monde futur avec eux. Ce dernier déclina l'offre : « je n'irai pas avec vous, je n'irai que vers mon pays et mon lieu natal » (10,30). « Il voulait convertir sa famille » (Rachi), et ainsi ils profiteraient eux aussi du Monde futur. Moché insista, car les juifs auront besoin de lui « comme des yeux » : ne nous abandonne pas, car tu sauras notre campement dans le désert et tu nous seras des yeux » (10, 31). Les « yeux » désignent quelqu'un qui montre le chemin, et qui joue aussi le rôle de protecteur et qui comble les besoins : « Les yeux de D-ieu se dirigent vers ceux qui Le craignent, qui espèrent Sa bonté, afin de sauver leurs âmes de la mort et de les faire vivre dans la famine », (Téhilim, 33, 19). « Je mettrai mon œil (de protection) sur lui », (Béréchit, 44, 21).
 Devant quel péril Yitro protège-t-il le peuple juif ? En fait, les nations accusent les juifs systématiquement de vouloir réserver le monde futur exclusivement pour les descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. En proposant

à Yitro ce même salaire, bien qu'il ne fasse pas partie des descendants d'Isaac et de Jacob, Moché rejeta cette accusation. C'est d'ailleurs sans doute pour cette raison, que Josué épousa Ra'hav. En fait, Josué, pour avoir éliminé les sept nations habitant en Israël, pourrait être perçu par les nations comme un raciste... Cependant, elles n'en furent évincées que du fait qu'elles pratiquaient les pires abominations (Vayikra, 18, 27-28), et qu'elles voulaient pérenniser et ancrer ces pratiques. Quant à Ra'hav, après avoir longtemps été pervertie, elle décida de s'en défaire, et Josué se maria avec elle justement afin de rejeter tout soupçon de mauvaise velléité de sa part. Le couple fut d'ailleurs gratifié par une descendance de rois et de prophètes (Méguila, 14b). C'est sans doute aussi la raison pour laquelle Salomon épousa des princesses converties, et en premier ligne la fille du Pharaon d'Égypte.
 Quant à Rabbi Akiva, il se maria dans ses vieux jours, avec la très belle veuve de l'ignoble accusateur et persécuteur du peuple juif, le gouverneur romain Rupus (Nédarim, 50b, et Tossafot; Avoda zara, 20b), après sa conversion au judaïsme, justement pour la raison évoquée. Quant au roi A'hav, grand érudit (Sanhédrin, 103a) qui aimait les Sages et les soutenait financièrement avec largesse (Sanhédrin, 102b), il épousa Isabelle, la princesse de Sidon, peut-être aussi pour cette noble raison. Malheureusement, sa femme ne le suivit pas. Si A'hav se laissa aller au culte du Baal en y entraîna le peuple avec lui et qu'il persécuta les prophètes, c'est bien à cause de son épouse (Rois, 1, 21, 25).

Rav Yehiel Brand

Réponses Nasso N°139

Charade:

Cor - Bas - Notes - Hacheva - Team

Enigme 1 :

Chir Hachirim
 Le passouk 7,10 : "Ve'hikekh Keyèna Hatov".

Enigme 2 :

Il suffit de dire : "Je vais être décapité ".
 La phrase est incertaine, il est donc décapité. Mais du coup la phrase devient vraie, il doit être pendu. Mais à ce moment-là, la phrase devient fausse, il doit être décapité...

On n'en finit jamais : les bourreaux se poseront la question jusqu'à la fin de leur vie, ce qui lui permet de s'en sortir.

La Paracha en Résumé

- La Paracha débute avec la Mitsva de l'allumage de la Ménora, suivie du processus de purification des Léviim pour qu'ils puissent travailler au Michkan.
- Les hommes ayant raté (contre leur gré) le Korban Pessa'h, ont demandé une possibilité de rattrapage et ont eu gain de cause.
- La Torah explique que les déplacements du campement s'effectueraient grâce aux nuées qui guideront les Béné Israël.
- La Torah indique un moyen d'annoncer certains événements, tels que la guerre ou les rassemblements, grâce aux trompettes.
- Premier déplacement des Béné Israël, Yitro retourne vers son pays.
- Il y eut l'épisode malheureux des plaignants. Ils revendiquèrent de la viande en se souvenant des bons aliments en Égypte. Hachem leur envoya des quantités colossales de viande.
- Cette Paracha, riche d'enseignements, se conclut par l'histoire de Myriam qui "parla" sur Moché et Tsipora. Elle devint lépreuse. Moché pria pour sa guérison. Hachem écouta sa prière.

Pour aller plus loin...

- 1) Pour quelle raison la confection de la Ménora était-elle particulièrement difficile à comprendre pour Moché ? (Rabbi Chlomo Klouger)
- 2) Qu'allusionnent les termes "mikcha hi kamaré"? (Bekhor Yaacov)
- 3) De quels mots fut constituée la tefilat hadérékh des bné Israël dans leur marche à travers le désert ? (Daat Zekenim)
- 4) De quelle manière moururent le plus grand nombre de bné Israël par le fléau des cailles ? (Baal Hatourim au nom du Sifri)
- 5) Quelle est la Téfila la plus courte et la plus longue mentionnées dans le Tanakh ? (Otsar Hapelaot)
- 6) Qu'allusionne la lettre "vav" placée à la fin du terme "bémoado" (en son temps) dans le passouk 2-9 ? (Nahar Chalom)
- 7) Pour quelle raison le passouk 9-14 a-t-il besoin de nous préciser que le converti est tenu de faire le Korban Pessa'h ? N'était-il pas astreint, une fois converti, à accomplir toutes les mitsvot au même titre que chaque juif ? (Ramban, Or Ha'haïm)

Yaacov Guetta

Pour dédicacer un numéro
 ou pour recevoir
Shalshelet News
 par mail ou par courrier,
 contactez-nous :
shalshelet.news@gmail.com

Halakha de la Semaine

Peut-on réciter le Kidouch sur du vin, resté découvert sans surveillance, (dans un verre par un exemple)?

Il convient de rappeler que les Sages avaient interdit jadis, de boire une boisson restée découverte sans surveillance, de peur qu'un serpent y ait craché son venin.

De nos jours, dans nos contrées où les serpents ont disparu, il est permis de boire une telle boisson [Ch. Aroukh Y.D 116,1].

Cependant, il n'est pas respectueux de réciter à priori le Kidouch (ou la Havdala) sur une bouteille restée découverte [Ch. Aroukh O.H 272,1].

Toutefois, dans les trois cas suivants, le vin reste entièrement permis :

a) Si le vin est resté découvert un court moment [Michna Beroura 272,3 ; le 'Hazon Ovadia 2 page 81 autorise jusqu'à 5/6 heures].

b) Si le vin est resté découvert à l'intérieur du frigidaire [Caf ha'hayime 272,9; 'Hazon Ovadia 2 page 78/79; Menou'hat ahava 1 perek 7,26].

c) Si l'on a un doute si le vin est resté découvert [Chout choel venichal 1 O.H siman 47].

A posteriori, celui qui a récité le Kidouch sur du vin même si celui-ci a passé la nuit découvert, est acquitté de son obligation ['Hazon Ovadia 2 page 78].

David Cohen

La Voie de Chemouel

Le premier faux-pas

La ré-intronisation de Chaoul s'est conclue sur une note sombre. Les Israélites savent désormais qu'ils ont insulté Hashem, en préférant se placer sous l'égide d'un roi. Chemouel rassure le peuple mais le met tout de même en garde : il continuera à prier pour eux tant qu'ils resteront dans le droit chemin. Avant de partir, il donne une dernière instruction à Chaoul : il doit l'attendre sur place durant sept jours et ils offriront ensuite des sacrifices. Il lui dévoilera à ce moment, la conduite à tenir vis-à-vis des philistins (Radak). Le prophète se retire alors et il est rapidement imité par le reste du peuple. Seuls trois mille hommes restent auprès du nouveau roi pour former sa garde. Le Malbim explique que Chaoul ne comptait pas engager tout de suite les hostilités avec les philistins. Il pensait préférable de consolider en premier lieu sa royauté, raison pour laquelle il congédia ses sujets. Mais Hachem ne le voyait guère de cet œil-là : Y(éh)onathan, fils aîné de Chaoul, accapare mille soldats de son père et tue les gouverneurs philistins de leur contrée. Les Philistins, imputant la faute au souverain, y voient un message très clair. Ils entament donc les préparatifs de guerre, afin de mater la rébellion. Ils viennent à peine de rétablir leur domination sur les Israélites et ils sont bien décidés à la conserver.

Chaoul est donc contraint de convoquer une nouvelle fois tous les hommes en âge de se battre. Il prévient également le reste du peuple du danger imminent afin qu'il puisse se soustraire au combat. Mais face à la supériorité des Philistins, beaucoup se découragent. Et voyant que leur roi n'engageait pas le combat, se conformant en réalité aux directives du prophète, la plupart de ses troupes finissent par se disperser ou part se cacher dans les cavernes aux alentours. Ainsi, au matin du septième jour, Chemouel ne se manifestant toujours pas, Chaoul ne dispose plus que de six cents courageux soldats. Au bord du désespoir, ce dernier décide d'offrir seul les sacrifices. Radak explique que les Israélites avaient pour coutume de prier et d'apporter un holocauste avant d'engager un combat. Et vu que la guerre menaçait d'éclater à tout instant, Chaoul craignait de ne pas avoir le temps d'accomplir ce rituel. Mais à peine eut-il fini qu'il doit faire face à Chemouel. Nous verrons la semaine prochaine le sort qu'il lui prédira.

Yehiel Allouche

Aire de Jeu

Charade

Mon 1er peut être calcaire ou volcanique,
Mon 2nd est une aide au chasseur,
Mon 3ème fait chanter les mots dans un poème,
Mon tout : dans la plupart des korbanot,
le fait d'y poser les mains est primordial.

Jeu de mots

Ce sont les femmes en or qui nous reviennent le plus cher.

Devinettes

- 1) Quelles eaux sont appelées « Mé 'Hatat » ? (Rachi, 8-7)
- 2) Comment la avoda zara est-elle surnommée ? (Rachi, 8-7)
- 3) En quoi le 2ème 'hatat apporté par les Léviim était particulier ? (Rachi, 8-8)
- 4) Pourquoi étaient-ce les aînés qui étaient censés faire la avoda au Beth Hamikdash ? (Rachi, 8-17)
- 5) D'où voit-on dans le passouk 8-19 que les béné Israël sont aussi chers aux yeux d'Hachem que la Torah ? (Rachi, 8-19)
- 6) Quel facteur disqualifie un Lévy pour son service au Beth Hamikdash ? (Rachi, 8-24)
- 7) Quels services le Lévy fait-il après ses 50 ans ? (Rachi, 8-25)

Réponses aux questions

1) Les termes « jusqu'à sa base, jusqu'à ses fleurs, c'était une seule pièce » allusionnent la complexité de parvenir à unir en une seule entité toutes les composantes du peuple d'Israël.

La base symbolisant les gens simples et impies. Les fleurs incarnant la fine fleur d'Israël, c'est-à-dire les notables et les tsadikim.

2) Les lettres de « mikcha » allusionnent les trois choses au sujet desquelles Moché éprouvait une difficulté à comprendre (voir Ména'hot 29) :

- Le « mém » fait allusion la Ménora,

- Le « kouf » et le « hé » au sujet du kidouch Ha'hodech,

- Le « chine » au sujet de Chératssime.

Afin que Moché puisse saisir ces sujets, il a fallu "kamaré" (qu'Hachem les lui fasse apparaître).

3) Des mots « kouma Hachem véyafoutsou oyevékha véyanoussou méssanékhá mipanékhá (Lève-toi Hachem, afin que tes ennemis soient dispersés et que tes adversaires fuient de devant Ta face).

4) Ils moururent par la chute importante de cailles s'abattant puissamment sur leur tête.

5) - La plus courte (5 mots) est celle que Moché fit afin que sa sœur Myriam guérisse de la lèpre (El na réfa na la).

- La plus longue (840 mots) est celle que le roi Chelomo composa lors du transfert de l'arche d'alliance de la cité de David au Temple sur le mont Moria (voir Mélékhim 1-8 23 à 53).

6) Ce "vav" (=6) fait allusion au moment où le Korban Pessa'h était égorgé le 14 Nissan, à la 6ème heure de la journée.

7) Il était nécessaire de le préciser car nous aurions pu nous tromper en pensant qu'il ne le serait pas du fait qu'Hachem ne soit pas passé sur sa maison lors de plaie des premiers-nés (le converti n'ayant pas vécu la sortie d'Egypte).

La Question

La Paracha raconte la faute de Myriam et d'Aaron envers Moché. Le Midrash nous rapporte que Myriam dit à Aaron : Pourquoi Moché se sépare-t-il de sa femme ? Pourtant à nous aussi Hachem a parlé !

Lorsqu'Aaron vint demander pardon auprès de Moché, il lui dit : " Ne nous laisse pas porter une faute faite avec folie et avec manque de connaissance ".

Le Yalkout explique que le premier verbe fait référence à une faute commise avec intention.

Question : Comment se fait-il qu'Aaron cite d'abord la faute intentionnelle avant de parler de celle faite par inadvertance ? Il aurait dû commencer par citer la moins grave des deux, avant de monter crescendo...

Le Chev Chmateta répond : Les paroles de Myriam ont en réalité deux origines différentes.

-La connaissance du niveau de Moché, ce qui reviendrait à une faute intentionnelle.

-L'ignorance de la grandeur de celui-ci.

Dans le cas où la faute aurait été faite par ignorance, cela équivaldrait à avoir supposé qu'Hachem pouvait parler « face à face » avec un homme qui ne serait de valeur totalement exceptionnelle. Ainsi, la faute faite par inadvertance reviendrait à avoir porté atteinte à l'honneur d'Hachem. En revanche, la faute faite en connaissance de cause, se limiterait à avoir porté atteinte à l'honneur de Moché et en cela, celle-ci s'avérerait être d'une gravité moindre.

Rabbi 'Haïm Aboulafia

Rabbi 'Haïm Aboulafia est né à Hébron en 1660. À cette époque, l'un des Cheikhs arabes qui s'était rebellé contre le pouvoir central, conquit la ville de Tibériade (et ses environs). Ce Cheikh espérait que les Juifs s'y installeraient, y effectueraient des investissements et, en créant des emplois, donneraient à la ville un essor bénéfique. Ce faisant, le gouverneur cherchait également à se renforcer à titre personnel et politique contre le Pacha qui siégeait à Damas. Il écrivit donc des lettres aux dirigeants des communautés juives de Turquie pour leur proposer d'inciter leurs frères à s'installer à Tibériade, avec des promesses de leur accorder droits et protection. Rabbi 'Haïm Aboulafia, qui était alors grand rabbin d'Izmir (Turquie) trouva là une opportunité de rejoindre la Terre Sainte ; ce qu'il fit aussitôt avec sa famille ainsi qu'une dizaine de ses disciples. Mais avant cela, il parcourut la ville d'Izmir toute entière pour recueillir des fonds destinés à consolider la communauté de Tibériade.

Ce jour-là, le Sultan se trouvait dans la ville et, voyant Rabbi 'Haïm Aboulafia, vit en même temps une colonne de feu au-dessus de la tête du Tsadik. Lorsqu'il apprit sa requête, le Sultan

se hâta de lui donner une très forte somme d'argent. Grâce à cela, dès son arrivée à Tibériade, Rabbi 'Haïm Aboulafia entreprit d'édifier une synagogue sur les lieux mêmes où avait prié le Ari Zal. La communauté ne cessa de s'accroître et de se développer avec des vagues successives d'immigrants venues des pays environnants. C'est ainsi que Rabbi 'Haïm, tout en s'attachant à la résurrection spirituelle de la communauté juive de Tibériade, en construisant des Yéchivot et des synagogues, se consacrait également au développement de la ville en y édifiant quantité d'immeubles d'habitation et créant des marchés publics, des magasins et des locaux industriels. Rabbi 'Haïm, dont le nom était devenu synonyme de 'Hessed, avait même remis sur pied la fameuse Koupat Rabbi Meïr Baal Haness, une caisse de solidarité en faveur des pauvres de la ville.

Mais voilà qu'un jour, le Pacha de Damas, décidé à mater la rébellion du Cheikh, dépêcha un important corps expéditionnaire à Tibériade, dans la ferme intention de la reconquérir. Malgré les bombardements massifs, Rabbi 'Haïm refusa obstinément de fuir la ville. Avec un calme étonnant, il promit à ses disciples qu'avec l'aide de l'Éternel, il n'arriverait rien de mal. Et de fait, les obus dirigés sur Tibériade manquèrent tous leurs cibles et tombèrent dans

le lac de Kinnéreth. La rumeur selon laquelle l'échec du bombardement provenait de l'influence de Rabbi 'Haïm sur les décisions du Ciel se répandit jusque dans les troupes d'intervention. Ces dernières, sentant qu'elles ne pouvaient rien contre les prières de Rabbi 'Haïm, se soulevèrent contre le commandant du corps expéditionnaire et décidèrent de lever le camp. Quelques mois plus tard, le Pacha de Damas réitéra sa tentative de reconquête. Cette fois, ses troupes assiégeaient la ville de toutes parts, y compris par la mer. Effrayés, les habitants de la ville se réunirent à la synagogue pour entendre Rabbi 'Haïm qui leur parla en ces termes : « Ne craignez rien, il ne vous arrivera aucun mal. Rappelez-vous que nous sommes vendredi, la veille du Chabbat où on lit la Parachat Choftim. Or dans la Haftara de demain, il est dit : "Qui es-tu donc pour avoir peur des mortels ?" ». Et voilà que le dimanche suivant, un émissaire venu de Akko annonça que le Pacha de Damas était tombé gravement malade la veille et mourut le jour-même. Tout au long de sa vie, Rabbi 'Haïm Aboulafia rédigea plusieurs ouvrages importants sur la Torah, notamment Etz 'Haïm, Mikraei Kodèch, sur les Halakhot de Pessa'h et des jours de fête, Yossef Lekah, Chevouoth Yaacov et Yachrei Yaacov. Il rendit son âme en 1744.

David Lasry

Question à Rav Brand

Dans les versets 10 à 12 du chapitre 24 de Vayikra, on comprend que la judéité passe par la mère, tandis que l'affiliation à une tribu passe par le père.

Dans quelle tribu sera un converti après Machia'h ?

Est-ce possible que, durant l'éternité, il soit Israélite sans avoir de tribu ?

L'affiliation à une tribu concerne l'héritage d'une parcelle de terre en Erets Israël. Lorsque les hébreux y rentrèrent la première fois, les convertis n'ont pas reçu de part, mais à la venue du Machia'h, ils recevront une part : « Ce pays vous tombera donc en partage. Voici les limites du pays. Du côté septentrional, depuis la grande mer (la méditerranée), le chemin de Hethlon jusqu'à Tsedad (au Liban actuel), Hamath, Bérotha, Sibraïm, entre la frontière de Damas et la frontière de Hamath (en Syrie actuelle) ... Vous le diviserez en héritage par le sort pour vous et pour les étrangers qui séjourneront au milieu de vous, qui engendreront des enfants au milieu de vous. Vous les regarderez comme indigènes parmi les enfants d'Israël ; ils partageront au sort l'héritage avec vous parmi les tribus d'Israël. Vous donnerez à

l'étranger son héritage dans la tribu où il séjournera » (Yé'hezkel, 47, 21-23).

"La tribu où il séjournera" voudrait dire "la tribu dans laquelle il s'est converti pendant l'exil des juifs" (Rachi), car, avec son Roua'h Hakodech (esprit prophétique), le Machia'h désignera la tribu de chaque juif (Rambam, Rois, 12).

A cette époque, le partage de la terre sera différent de celui de Josué. En fait, comme l'explique le prophète Yé'hezkel à la fin de son livre (48), les 12 tribus recevront tous des parts égales, une bande de 10 000 Kané de largeur (60 000 coudées, à peu près 30 kilomètres) sur 25 000 Kané de longueur (150 000 coudées, 75 kilomètres). La mer Méditerranéenne sera la côte ouest, et, de là, on mesure 75 kilomètres vers l'est, et là est la limite du territoire de la tribu. La bande la plus au nord adviendra à la tribu de Dan, puis vers le sud viennent dans cet ordre les parts d'Acher, Naphtali, Ménaché, Ephraïm, Réouven et Yéhouda. Puis, arrive une bande de 10 000 sur 25 000 Kané, dans laquelle se trouve le Beth Hamikdash, sur une terre de 500 coudées sur 500 coudées, entouré par la tribu de Lévy, des Cohanim et du Machia'h. Puis, vers le sud se succéderont les territoires de Chimon, Binyamin, Issakhar et Zévouloun.

Notion talmudique

Davar Chééno Mitkaven

Tout juif a déjà entendu parler du sujet de Davar Chééno Mitkaven, mais de quoi s'agit-il exactement ?

Je fais une action qui en soi est permise mais qui risque d'entraîner une conséquence interdite.

Exemple : Celui qui déplace un banc sur de la terre et que cela risque de faire un sillon qui est inclus dans l'interdit de labourer Chabbat.

Quel est le Din ?

Est-ce autorisé vu que l'intention est uniquement de déplacer le meuble ou est-ce interdit vu que cela peut engendrer un travail interdit ?

Cela est une discussion entre Rabbi Yéhouda et Rabbi Chimon.

La Halakha est comme Rabbi Chimon qui autorise cela.

La Guémara précise que c'est autorisé uniquement s'il est possible que la deuxième "action" n'ait pas lieu, mais s'il est inéluctable que déplacer le banc entraîne un labour, cela est interdit. Cela ressemble à celui qui découpe la tête d'un être vivant en disant qu'il n'a pas l'intention de le tuer, c'est un non-sens.

Les Richonim traitent le sujet suivant : l'interdit de provoquer une conséquence certaine est-il uniquement dans le cas où la personne a un intérêt à cela, ou bien malgré le fait que cela ne procure aucun profit, cela est interdit car l'action est considérée comme la sienne !

Exemple : si je marche et cela allume une lumière, en général, cela m'éclaire et j'en retire un profit, donc en principe, cela est interdit.

Qu'en-est-il du cas où je provoque une conséquence qui ne m'intéresse pas, et dont je ne tire aucun profit?

Moché Brand

Enigmes

Enigme 1 : Quel est le 8 qui est en réalité 3ème ?

Enigme 2 : Qu'est-ce qui disparaît lorsqu'on dit son nom ?

La Force de l'engagement

Au début de notre paracha, Hachem ordonne à Moché d'introniser les Lévyim dans leur nouveau rôle en étant au service d'Hachem, et responsables du transport du Michkan. En ayant participé au veau d'or, les 1ers nés ont perdu le statut privilégié qui leur avait été attribué, au profit des Levymim. (Rachi Bamidbar 3,12)

"Prends les Lévyim d'entre les Béné Israël et purifie-les" (Bamidbar 8,6)

Rachi explique que le verbe "prendre", s'entend ici : prendre par des paroles. Autrement dit, persuades-les de remplir leur fonction. Comme dit le Midrach (Torat cohanim), Moché devait leur dire : " Bienheureux vous êtes d'avoir le privilège d'être au service d'Hachem ".

Ce verset paraît étonnant car a-t-on besoin de convaincre quelqu'un d'accepter une "promotion" ? Est-il nécessaire d'insister lorsque l'on propose le plus beau "métier" du monde ?

Cette question est déjà intéressante, mais elle devient conséquente lorsque l'on se remémore l'épisode du veau d'or. A ce moment, alors que le

peuple a fauté et dansé, Moché revient et constate l'ampleur des dégâts. Il lance alors son vibrant appel : "Mi l'Hachem élaï" : Que celui qui est pour Hachem, se joigne à moi" (Chémot 32,26). Là, seule la tribu de Lévy répond à l'appel de Moché.

Comment comprendre que la seule tribu qui ait osé affirmer son soutien inébranlable à Hachem, doit à présent être convaincue d'entrer à Son service ?!

Nous voyons ici, à travers les Lévyim, que l'homme est capable de s'investir ponctuellement dans un projet avec beaucoup de force, malgré tout, lorsque l'effort demandé est durable et prolongé, là, l'enjeu est bien plus engageant. Les Lévyim s'étaient certes illustrés dans l'épisode du veau d'or mais à présent ils devaient s'engager dans le temps.

Nous retrouvons cette idée lorsque Hachem place Adam dans le Gan éden (Béréchit 2,15), lorsque Moché consacre Aharon à la Kéhouna (Vayikra 8,2), ainsi que lorsqu'il nomme Yéhochoua comme successeur (Bamidbar 27,18). Dans chacun de ces cas, il est demandé à quelqu'un de prendre des responsabilités et de s'y investir durablement, et

c'est le mot de "Ki'ha'" qui est employé, que Rachi traduit toujours en terme de persuasion.

Prendre sur soi un rôle dans la durée demande plus de motivation que lorsqu'il faut réaliser une performance ponctuelle.

Il n'est pas rare de trouver des gens qui font preuve de grands actes de 'Hessed, mais qui sont incapables d'assumer au quotidien les petits gestes de 'Hessed pour leur famille.

Il n'est pas rare de voir des gens très sociables avec leur entourage, mais qui sont incapables de franchir le pas de la relation par excellence qu'est le mariage.

Alors que la société nous pousse toujours plus vers une logique de "sans engagement", la Torah, elle, nous invite à accepter de nous engager avec constance et responsabilité.

La Torah vient en quelque sorte dire à chacun d'entre nous: " Tes craintes sont légitimes, je les comprends ! Mais malgré tout, tu as un rôle important à jouer, alors surmonte-les et engage-toi" !!! (Darach David)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Dov est un brave garçon qui a toujours beaucoup honoré ses parents. Les années ont passé et Yossef, son père, qui a pris sa retraite depuis quelques années, commence vraiment à s'ennuyer. Or, Dov qui a étudié la Guemara Ketouvt (59b) sait très bien que l'ennui mène à de grosses Avérot mais Dov a aussi peur que son père perde ses capacités cognitives ainsi que sa mémoire. Il cherche donc une idée qui pourrait occuper les journées de son père qui malheureusement n'a pas la chance de savoir étudier la Torah. Après quelques jours de réflexion, il trouve une merveilleuse idée. Lui-même est diamantaire et reçoit donc assez souvent des enveloppes contenant des petits diamants à travailler ou à expertiser. Il va donc trouver son père et lui explique qu'il arrive souvent qu'une petite pierre soit oubliée dans un recoin de l'enveloppe, chose qui pourrait lui coûter très cher. C'est pour cela qu'il demande à son papa s'il pouvait vérifier les centaines d'enveloppes qu'il reçoit chaque jour et lui promet bien sûr un salaire pour ce travail. Yossef accepte avec plaisir voulant avant tout aider son fils mais aussi occuper ses journées. Dès le premier jour, étonnamment, il trouve à deux reprises un petit diamant qui risquait de finir à la poubelle. Évidemment, il en est tout fier et est félicité par Dov qui le remercie beaucoup de lui avoir évité cette perte. Tellement joyeux, il ne va pas s'imaginer un instant que ce pourrait être Dov qui les lui a cachés. Les jours passent et il découvre assez souvent des trésors, et bien que cela le réjouit dans les premiers temps, il commence maintenant à s'énervier et à crier sur son fils qui ne fait pas attention. Après plusieurs semaines de boulot,

à chaque fois qu'il trouve un diamant « oublié » il va trouver son fils et lui crie durement devant tous ses employés. Il lui reproche de jeter son argent par la fenêtre en ne faisant pas attention à de telles pertes. Dov qui agit de la sorte pour que son père se sente actif mais surtout productif se demande s'il a tout de même le droit de faire cela car à cause de lui son père faute en se mettant en colère. Il se demande aussi s'il lui est permis de faire croire à ses employés (qui ne sont pas au courant de son petit jeu) qu'il est quelqu'un de négligent avec une marchandise qui n'est pas toujours la sienne.

Le Rav Zilberstein répond que par rapport à la colère engendrée à son père il y a lieu de différencier entre une colère qui n'est qu'extérieure, où son père aurait tous les droits car il en va de son devoir d'éduquer un Juif de ne pas jeter son argent par la fenêtre, et le cas où il se mettrait vraiment en colère. Dans le deuxième cas, le père enfreint effectivement un interdit de la Torah, comme nous l'enseigne le Messilat Yécharim qui stipule qu'il est interdit de s'énervier même pour une Mitsva, et même un père envers son fils. Car même s'il a le devoir de le corriger quand il y a un véritable besoin, il devra le faire sans colère mais juste pour accomplir la Mitsva d'éduquer son enfant. Quant aux hontes encaissées par Dov, on lui expliquera qu'elles sont un cadeau du Ciel qui permet d'effacer toutes les Avérot sans passer par d'autres punitions. Cependant, s'ils en viennent à parler du Lachon Ara sur lui, il devra éviter cela. Mais le Rav termine en disant qu'il vaut mieux ne pas employer son père du fait de la peine qu'il lui engendre quand Yossef découvre que son fils ne fait pas attention à son argent.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Moshé dit : "six cent mille fantassins, c'est le peuple parmi lequel je suis, et pourtant Tu as dit : Je leur donnerai de la viande, et ils en mangeront un mois entier. Le petit et le gros bétail seraient égorgés pour eux, cela leur suffirait-il ? Si tous les poissons de la mer étaient assemblés pour eux, cela leur suffirait-il ?" Hachem dit à Moshé : "la main d'Hachem serait-elle trop courte ? Maintenant, tu verras si Ma parole se réalisera pour toi ou non" » (11, 21-23)

Dans un premier temps, Rachi nous explique quel est l'argument de Moshé et puis la réponse d'Hachem, ceci est l'objet d'une discussion entre Rabbi Akiva et Rabbi Chimon bar Yo'haï et c'est l'une des quatre fois où ils sont en discussion sur l'explication d'un verset.

Selon Rabbi Akiva, il faut comprendre le verset comme il est écrit, à savoir que Moshé dit : "Toi tu as dit : Je leur donnerai de la viande, et ils en mangeront un mois entier. Mais qui leur procurera tout cela ?". Et à cela Hachem répond : "la main d'Hachem serait-elle trop courte ?".

Quant à Rabbi Chimon, il dit : « Has véchalom, jamais n'est rentrée dans l'esprit de Moshé une telle idée, seulement Moshé dit : Est-ce Ta louange que de leur donner de la viande pour un mois et après de les tuer, un aussi grand peuple ? Dit-on à un âne "Prends une grande quantité d'orge et nous te couperons la tête". Hachem lui répond : "Il est hors de question que Ma main soit trop courte à leurs yeux et qu'ils pensent que Je ne peux pas les satisfaire. Qu'ils soient perdus eux et cent fois plus qu'eux, mais que Ma main ne soit pas trop courte à leurs yeux, même un seul instant" ».

Dans un deuxième temps, Rachi nous explique que veut dire "Maintenant, tu verras si Ma parole se réalisera pour toi ou non". Pour cela, Rachi rapporte Rabban Gamliel, le fils de Rabbi Yéhouda Hanassi, qui explique ainsi : « Moshé dit : les bnei Israël ne cherchent qu'un prétexte et donc Tu ne pourras jamais les satisfaire, si Tu leur donnes de la viande de gros bétail ils Te critiqueront et diront qu'ils ont demandé de la viande de petit bétail ou ils diront : "c'est du poulet que nous avons demandé...". Hachem dit : si c'est ainsi, ils diront que Ma main est trop courte. Moshé dit alors : je vais alaler apaiser. Et Hachem lui dit : maintenant, tu verras si Ma parole se réalisera car ils ne t'écouteront pas ».

On pourrait se poser les questions suivantes :

1- Sur l'explication de la discussion entre Moshé et Hachem, finalement il y a trois avis : Rabbi Akiva, Rabbi Chimon bar Yo'haï et Rabban Gamliel. Pourquoi Rachi ne les a-t-il donc pas ramenés ensemble ? Pourquoi dans un premier temps il a ramené uniquement Rabbi Akiva et Rabbi Chimon bar Yo'haï et seulement sur la suite du verset il a ramené Rabban Gamliel ?

2- Finalement, concernant la mention "maintenant tu verras si Ma parole se réalisera pour toi ou non", comment l'expliquer pour Rabbi Chimon bar Yo'haï et Rabbi Akiva ? Car même selon Rabbi Akiva c'était suffisant qu'Hachem dise "la main d'Hachem serait-elle trop courte ?". On pourrait répondre de la manière suivante : Rachi rapporte l'explication qui se rapproche le plus au pchat. Donc sur le verset de la discussion entre Moshé et Hachem, Rachi amène Rabbi Akiva car son explication rentre magnifiquement bien dans les mots du verset. Mais vu la difficulté de cette explication - car comment dire que Moshé aurait pu douter - Rachi amène également l'explication de Rabbi Chimon bar Yo'haï qui rentre également dans les mots du verset. Mais Rachi n'amène pas sur ce verset l'explication de Rabban Gamliel car il rentre très difficilement dans les mots.

Mais lorsqu'on arrive au verset suivant on se retrouve coincé avec les mots "maintenant tu verras...", donc l'explication qui convient le mieux pour expliquer ces mots est celle de Rabban Gamliel. Ainsi, puisque ce sont ces mots qui prouvent que l'explication de Rabban Gamliel fait partie du pchat donc ce sont sur ces mots que Rachi amène toute l'explication de Rabban Gamliel. Quant à la fin de l'explication de Rabban Gamliel, à partir de "Moshé dit alors : je vais aller apaiser...", il faut la dire également pour Rabbi Akiva et Rabbi Chimon bar Yo'haï.

Mordekhaï Zerbib